

Catégories d'emprunteurs	Justificatif professionnel à fournir	Echéance : abonnement	Nombre de documents maximum	Espaces dans lesquels les documents peuvent être choisis
Association pour enfants ou à caractère social (1 carte par association)	Courrier du président précisant les buts de l'association et désignant les membres du bureau. Une nouvelle adhésion est soumise à étude préalable	1er janvier	12	- Espace Jeunesse si enfants < 11 ans. - Tous les espaces si enfants > 11 ans.
CDI (1 carte par collège ou lycée)	Courrier du proviseur ou du principal mentionnant le nom des documentalistes (uniquement en cas de nouveau nom pour Vitré)	1er septembre	12	Tous les espaces
Centre de loisirs (1 carte par groupe pour Vitré, 1 par centre pour les autres communes)	Courrier du directeur ou président mentionnant les fonctions de la personne responsable de la carte au sein du centre de loisirs	1er septembre	30	Espace Jeunesse
Collèges et lycées (professeurs)	Pas d'abonnement professionnel : voir avec les documentalistes (catégorie CDI)			
Crèche et Halte garderie (1 carte par établissement)	Courrier du directeur ou président mentionnant les fonctions de la personne responsable de la carte au sein de la crèche	1er janvier	30	Espace Jeunesse
IME / ADAPEI (1 carte par groupe)	Courrier du directeur mentionnant la liste des groupes (avec tranches d'âge) et de leurs intervenants (1 responsable à désigner par groupe)	1er septembre	12	- Espace Jeunesse si enfants < 11 ans. - Tous les espaces si enfants > 11 ans.
Maison de retraite (1 carte par établissement)	Courrier du directeur ou président mentionnant les fonctions de la personne responsable de la carte au sein de la maison de retraite	1er janvier	30	Tous les espaces

Ecoles maternelles et élémentaires (enseignants), assistant(e)s maternel(le)s, services municipaux et communautaires :
Voir règlement spécifique